

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.443
25 février 1988

FRANCAIS

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA QUATRE CENT QUARANTE-TROISIEME SEANCE

Tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 25 février 1988 à 10 heures

Président : M. Harald ROSE (République démocratique allemande)

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je déclare ouverte la 443ème séance plénière de la Conférence du désarmement. Conformément à son programme de travail, la Conférence poursuit aujourd'hui son examen du point 1 de l'ordre du jour, "Interdiction des essais nucléaires", et du point 2, "Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire". Cependant, conformément à l'article 30 du règlement intérieur, tout représentant qui souhaiterait soulever une question ayant trait aux travaux de la Conférence peut le faire.

Aucun orateur n'est inscrit sur la liste d'aujourd'hui. Toutefois, comme vous le savez, la pratique consiste à laisser à chaque membre la possibilité de demander à tout moment de prendre la parole en séance plénière. Cette pratique est d'ailleurs conforme aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur que je viens d'évoquer. Je demanderai en conséquence s'il y a des représentants qui désireraient prendre la parole. Tel n'est pas le cas.

Le secrétariat a distribué aujourd'hui, sur ma demande, le calendrier des réunions que la Conférence et ses organes subsidiaires doivent tenir durant la semaine à venir. Ce calendrier a été établi en consultation avec les présidents des comités spéciaux. Je soulignerai qu'il est purement indicatif et peut être au besoin modifié. S'il n'y a pas d'objections, je considérerai que la Conférence adopte le calendrier.

Il en est ainsi décidé.

Je voudrais maintenant formuler, avec votre permission, quelques observations sur les travaux accomplis durant ce mois. La Conférence a commencé l'année en présence d'une situation nouvelle sur le plan international. Après des années d'âpre confrontation qui ont vu la course aux armements se poursuivre et les tensions s'accroître, un mieux semble possible comme le montre l'accord FNI.

C'est à n'en pas douter avec beaucoup d'intérêt que l'on aura appris que commence aujourd'hui même le retrait, de la République démocratique allemande, des missiles nucléaires soviétiques à plus courte portée. Il s'agit là d'une mesure concrète destinée à promouvoir la ratification et la mise en oeuvre rapides du Traité FNI.

L'issue de la visite du Secrétaire d'Etat Shultz à Moscou a alimenté l'espoir qu'un accord sera réalisé en vue de réduire de 50 % les armes stratégiques offensives et de continuer à observer le Traité ABM.

Le processus du désarmement doit maintenant avancer à tous les niveaux, comme l'ont demandé avec tant d'insistance les ministres des affaires étrangères de la Tchécoslovaquie, de l'Indonésie, de la Hongrie, de l'Italie, de la République fédérale d'Allemagne, de la Finlande et du Brésil, ainsi que le vice-ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique. Leur présence ici même a marqué le point culminant de ce mois sur le plan politique. Nous avons entendu de puissants appels en faveur d'un rôle accru pour la Conférence et d'un renforcement général des efforts multilatéraux en matière de désarmement, ainsi que la réaffirmation du principe suivant lequel les négociations multilatérales et bilatérales sur le désarmement devraient se compléter et se renforcer mutuellement. Les propositions pratiques avancées par ces personnalités méritent toute notre attention, notamment celles qui préconisent la conclusion rapide des négociations sur l'interdiction complète des armes chimiques.

Nos éminents visiteurs ont également exprimé sans ambages leur espoir de voir la Conférence du désarmement à Genève apporter une contribution importante à la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement. Il nous appartient maintenant de donner suite à ce message et de relever le défi. La participation de 15 délégations d'Etats non membres est une autre preuve de l'intérêt extraordinaire que les pays manifestent à l'égard de la Conférence.

Grâce à l'esprit constructif qui a régné, la Conférence a pris un départ rapide, ce qui est certes essentiel étant donné le temps relativement court dont on dispose pour les travaux de fond.

A la suite de l'adoption de l'ordre du jour pour 1988 et du programme de travail pour la première moitié de la session, nous avons réussi à mettre sur pied un certain nombre de comités, dont la plupart ont déjà entamé leurs négociations et leurs délibérations sous la direction de présidents extrêmement compétents et expérimentés. Le Groupe des sept, qui est chargé de suggérer des moyens permettant de rendre plus efficaces les travaux de la Conférence, a repris ses activités.

Des mesures ont été prises en vue de commencer à établir le rapport spécial appelé à devenir un document important pour la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

Cependant, nous ne devons pas fermer les yeux sur le fait que - malgré l'atmosphère satisfaisante et la solution des questions d'organisation - il existe encore trop peu d'indices montrant que l'on est proche de parvenir à des résultats tangibles.

Les négociations visant à interdire les armes chimiques n'ont pas même repris aujourd'hui l'élan qu'elles avaient acquis l'an dernier. Pareillement, aucun accord n'a été réalisé jusqu'ici quant au rétablissement du Comité sur l'espace. Grâce à la très grande souplesse manifestée à cet égard par de nombreuses délégations, un consensus paraissait tout proche la semaine passée. A ce titre, les délibérations auraient repris le plus tôt possible sur la base du mandat et de la déclaration présidentielle de l'an dernier. Cependant, l'unanimité ne s'est pas faite quant à l'adoption du scénario en matière de procédure qui avait été mis au point en février dernier en tant que compromis équilibré. Pour cette raison, les consultations devront se poursuivre.

De nouveaux efforts intensifs restent nécessaires pour parvenir à des modalités d'organisation concernant les points 1 à 3 de l'ordre du jour.

Des consultations officieuses sur d'autres questions en suspens doivent se poursuivre, par exemple sur l'élargissement de la composition de la Conférence et la proposition tendant à créer un groupe d'experts au titre du point 7 en vue d'identifier les nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive.

Afin d'animer les débats sur un certain nombre de propositions spécifiques, j'ai pris des dispositions pour organiser ce qu'on peut appeler un premier échange de vues officieux sur l'initiative soviétique concernant un groupe spécial d'experts scientifiques qui serait chargé d'examiner la structure et le fonctionnement d'un système international pour vérifier

une interdiction des essais nucléaires, et la création d'un système international de surveillance mondiale de la sécurité radiologique, ainsi que sur la proposition australienne visant à mettre en place un réseau permanent de surveillance sismique à l'échelle mondiale.

Avant de conclure mes observations, je tiens à remercier toutes les délégations de l'aide multiple qu'elles m'ont accordée dans l'exercice de mes fonctions de président. Je me félicite particulièrement de la contribution importante qu'ont apportée à la solution des problèmes mentionnés les principaux coordonnateurs, les ambassadeurs Meiszter, Taylhardat, Pugliese et Fan, ainsi que les coordonnateurs pour les différentes questions.

Je voudrais exprimer à cet égard ma gratitude à mon prédécesseur, l'Ambassadeur Morel de la France, qui m'a fait bénéficier de ses avis et de ses conseils durant les préparatifs de la session.

J'adresse à mon successeur, l'Ambassadeur von Stülpnagel de la République fédérale d'Allemagne, tous mes vœux de succès dans l'exercice de son mandat, et je tiens à l'assurer de l'appui constructif de ma délégation.

Mes remerciements sincères vont aussi au Secrétaire général de la Conférence, l'Ambassadeur Komatina, au Secrétaire général adjoint de la Conférence, l'Ambassadeur Berasategui, et à leurs collaborateurs, ainsi qu'au Service des conférences, aux interprètes et aux traducteurs pour leur travail digne de confiance. Je ne voudrais pas oublier non plus de dire combien je suis reconnaissant au chef du Protocole pour son aide précieuse à l'occasion de la visite des personnalités de haut rang qui ont participé à la Conférence du désarmement.

Il importe maintenant de mettre à profit le temps qui nous reste avant la fin du printemps et le début de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée afin d'arriver à des résultats tangibles et de montrer ainsi que la Conférence occupe effectivement une place importante dans le processus global du maintien de la paix par le désarmement.

Comme il n'y a plus d'autres questions à examiner aujourd'hui, je vais lever la séance. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu en principe le mardi 1er mars. Cependant, si les consultations qui se déroulent actuellement font évoluer la situation concernant l'adoption de modalités d'organisation pour le point 5 de l'ordre du jour, "Prévention d'une course aux armements dans l'espace", je demanderai au secrétariat de bien vouloir convoquer une brève séance plénière afin d'examiner cette question.

La séance est levée à 10 h 10.